

**CONTREMAÎTRE D'USINE**  
**DESCRIPTION DU POSTE**

**SUPÉRIEUR** : DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SUBORDONNÉS** : PERSONNEL DE PRODUCTION

**RÉSUMÉ DU POSTE**

Le chef d'usine est responsable de la coordination et de la direction de l'équipe d'opérateurs de l'usine. Planifier, contrôler et évaluer la production de l'usine. Coordonner la production des produits finis avec la demande des clients. Responsable de la santé et sécurité au travail du département de l'usine et agit comme un agent pour renforcer ces valeurs. Répondre aux besoins des clients internes et externes en respectant les budgets d'exploitation et en favorisant la réduction des coûts. Informez la direction de l'avancement de la production du produit fini.

**RESPONSABILITÉS CLÉS**

**1. Assume la responsabilité de l'organisation efficace des opérations de production.**

- Déterminez l'équipement stationnaire à utiliser pour optimiser la production du produit. Assurez-vous d'utiliser correctement l'équipement fixe.
- Assurez-vous de la qualité des produits finis.
- Assurez-vous que la production répond aux besoins des clients.
- Gérer l'inventaire des produits utilisés à l'usine.
- Surveillez la performance de l'équipement et des procédés.
- Coordonner les activités d'ensachage des produits finis.
- Vérifier les rapports de production.

**2. Supervise efficacement le personnel et assure une performance optimale.**

- Fournir du leadership au personnel en développant des objectifs clairs et efficaces pour chaque poste d'opérateur et en faisant un suivi lors de réunions régulières.
- Élaborez les horaires du personnel et la gestion des vacances, congés et absences.
- Élaborer et surveiller des plans de formation dans le but d'atteindre une polyvalence adéquate des opérateurs de production.
- Gérer le personnel dans un climat de collaboration, de conformité aux règles de santé et sécurité au travail, de conformité à la convention collective en vigueur et aux politiques de l'organisation.
- Élaborer et mettre en œuvre des mesures correctives pour les employés selon les besoins.
- Collaborer avec le département des ressources humaines pour élaborer des critères de sélection de candidats qualifiés. Interviewez et embauchez des candidats potentiels.
- Approbation des heures du personnel.

**3. Assume la responsabilité d'établir et de maintenir des relations de travail efficaces avec les départements et la direction concernés.**

- Collaborer avec le superviseur de l'expédition et logistique pour organiser la production en usine selon les expéditions prévues. Collaborer avec le département de maintenance pour l'entretien et la réparation des équipements de production.
- Assistez et participez aux comités assignés.
- Informer la direction et les départements concernés du suivi des travaux en cours et des problèmes importants.

**4. Assume la responsabilité des fonctions connexes selon les besoins.**

- Participez à des séances de formation pour mettre à jour les connaissances techniques au besoin.
- Participez à la préparation du budget.
- Compléter les projets spéciaux assignés.

**QUALIFICATIONS - COMPÉTENCES**

- L'éducation collégiale, un atout
- Bonne compréhension du processus de transformation des matières premières.
- Minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'industrie lourde, idéalement dans le traitement du minerai ou des métaux.
- Minimum de deux (2) ans d'expérience en supervision des activités de production.
- Gestion et supervision du personnel.
- De bonnes compétences en communication et en relations interpersonnelles.
- Compétences analytiques et de résolution de problèmes.
- Attentif aux détails.
- Lanque parlé : Français avancé et anglais de base

**INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI)**

- Les spécifications de santé et sécurité sont complétées et mises à jour.
- L'objectif global de santé et sécurité a été atteint.
- Les opérations de production sont réalisées conformément aux règles de santé et sécurité de l'entreprise.
- Les activités de production quotidiennes sont efficaces, bien coordonnées et conformes aux normes et procédures de l'entreprise. Les procédures sont révisées et mises à jour selon les besoins.
- Les objectifs de production et de qualité sont atteints ou dépassés. La production est efficace et bien coordonnée.
- Le personnel assigné est efficace, performant, adéquatement formé et bien dirigé.
- La Direction est suffisamment informée des activités du département et des problèmes importants.